



Déclaration FSU – CSA SD

Rentrée Scolaire dans les collèges 2023

30 janvier 2023

Mesdames et Messieurs les membres du CSA SD,
Madame l'Inspectrice d'Académie,

Ce CSA SD s'ouvre dans un contexte de très grande exaspération chez nos collègues. Cette exaspération n'est pas nouvelle. Elle s'était déjà exprimée très largement le 13 janvier 2022 car portée à son paroxysme par la gestion de la crise sanitaire par le ministère de l'éducation nationale et ses services déconcentrés. C'est un vaste et profond ras-le-bol de la maltraitance quotidienne, ordinaire dont nous sommes tou-te-s victimes. C'est encore cela qu'ils et elles ont exprimé ce 19 janvier en se mettant à nouveau très majoritairement en grève et en manifestant dans la rue avec nous. Il nous appartient de porter ici leurs paroles et leurs demandes dans cette nouvelle instance. Il vous appartient non seulement de les entendre mais surtout d'y répondre. Depuis bientôt trois ans nous ne cessons de vous alerter sur les attentes de réponses à votre endroit. Force est de constater que malgré notre insistance, malgré toutes les formes que vous pouvez y mettre, en ne recevant pas les délégations et en faisant, dans le secret de votre bureau ou de vos échanges avec vos subordonnés que sont les chefs d'établissement, les ajustements de dotation en juin, force est de constater que, non, vous ne répondez pas à leurs demandes et donc, pour nos collègues, vous ne les entendez pas.

Ce déni de démocratie sociale au niveau départemental s'ajoute à tous ceux que nous subissons également au sujet de nos retraites, le gouvernement s'entêtant à ne pas entendre toutes les propositions que nos organisations syndicales de salarié-e-s font pour permettre le départ à la retraite dès 60 ans de tous les personnels. Ce déni démocratique s'ajoute à celui sur nos salaires où, une nouvelle fois, les grands mots et les belles annonces (« revalorisation des enseignants » « +10 % pour tou-te-s ») se concrétisent au final par rien ou pas grand-chose (10 % pour certains sous conditions...de travailler plus ! Donc pas de revalorisation!)...rien ou pas grand-chose ...si ce n'est encore une nouvelle dose de mépris pour les revendications des personnels et de leurs représentants, donc un peu plus d'exaspération pour tou-te-s et de démocratie en moins...

De même pour les demandes de moyens que nous avons à étudier aujourd'hui lors de ce CSA SD. Malgré nos demandes constantes de réduction des effectifs par classe, malgré la pratique unanime de toutes les équipes de collège visant d'abord à réduire ces effectifs, une nouvelle fois ils vont augmenter à la rentrée

2023 car la dotation est insuffisante pour les collèges d'Eure-et-Loir et car le mode de répartition de cette dotation n'entend pas cette demande unanime en continuant de partir du principe de division à 30 élèves, sans prendre en compte, là aussi malgré nos demandes constantes, les besoins de l'éducation prioritaire comme des élèves d'Ulis et d'UPEAA...Pourtant vous nous aviez annoncé en septembre une révision de ce modèle...une nouvelle parole en l'air ? Et donc une déception de plus pour nos collègues ?

Comme si cela ne suffisait pas, le ministre s'est mis en tête de réformer le collège à la hussarde (quoique avec moins de panache) ou plutôt, comme d'habitude dans ce ministère, avec le plus grand mépris pour les personnels et leurs représentants. Sans entendre voire ici sans prendre le temps de la moindre concertation même de façade, il annonce la généralisation de devoirs faits et un renforcement des Mathématiques et du Français pour tous les 6ème financée par la suppression de la technologie sur ce niveau pour rester dans l'enveloppe légale de 26h de cours par semaine...Et pour couronner le tout, il revoit en quelques jours tous les programmes de science et technologie sur ce niveau...le tout en plein milieu des discussions de préparation de la rentrée 2023 dans les établissements...Hallucinant, inacceptable, totalement scandaleux et même dangereux pour nos collègues de technologie déjà si malmenés par la réforme de 2016 qui avait réduit les volumes d'enseignement....Mme l'IA, il y a des moments dans l'Histoire où il faut savoir prendre ses responsabilités. C'est pourquoi nous vous demandons de surseoir à la mise en œuvre de cette annonce ministérielle réformant brutalement le collège et de respecter les textes réglementaires.

De même et pour sortir par le haut de cette situation d'exaspération que nous exprimons, nous vous demandons que toutes les opérations de répartition de la dotation départementale, en janvier comme en juin-juillet, se fassent dans le respect des personnels et de leurs représentants ce qui rend nécessaire la réunion d'un groupe de travail sur les ajustements de répartition de cette dotation en juin-juillet.

En annonçant l'annulation du projet d'allongement des périodes de formation en milieu professionnel, Mme la Ministre de l'Enseignement Professionnel a su tenir compte de la mobilisation et des revendications de nos collègues de l'enseignement professionnel.

Nos collègues de collège attendent aujourd'hui des signaux positifs à l'issue de cette réunion et à la veille d'une nouvelle journée de mobilisation pour le retrait du projet de réforme des retraites.